

Invitation à une activité de formation continue



Titre : BPCO-Agir maintenant pour une meilleure qualité de vie - L'apnée du sommeil de A à Z

No d'activité : 85404

Date : jeudi le 30 mars 2023

Lieu : webinaire

Coordonnées :

Objectifs

BPCO-Agir maintenant pour une meilleure qualité de vie

Après ce programme, les participants seront en mesure :

- de décrire le fardeau de la BPCO et l'impact des exacerbations
- d'optimiser la thérapie pour ralentir l'évolution de la BPCO et prévenir les complications
- d'assurer la prise en charge et le suivi des patients atteints de BPCO pour améliorer leur qualité de vie

L'apnée du sommeil de A à Z

- Reconnaître les symptômes et comorbidités fréquentes de l'apnée du sommeil
- Prescrire optimalement les études de sommeil et expliquer les principales différences entre elles
- Décrire les principales trouvailles d'une étude de sommeil
- Décrire les principaux traitements de l'apnée obstructive du sommeil et reconnaître les complications afin d'aider le patient à une meilleure adhésion au traitement

Président de séance : Dre Caroline Delisle

Horaire

2023-03-30	18:30	20:00	Conférence	BPCO-Agir maintenant pour une meilleure qualité de vie (CEM 285)	Dr Brian Grondin-Beaudoin, pneumologue intensiviste
2023-03-30	20:00	20:15	Pause/Repas		
2023-03-30	20:15	21:45	Conférence	L'apnée du sommeil de A à Z	Dr David Germain, pneumologue

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de AstraZeneca et Biron



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.